



Mise à jour du Manoir North Centennial

Renforcement du port du masque dans les foyers de soins de longue durée

En vigueur le 7 novembre 2023

En complément de la note de service du 6 octobre 2023 relative à la préparation aux maladies respiratoires saisonnières, la division des opérations relatives aux soins de longue durée vous informe de changements visant à **renforcer le port du masque** en vue **d'optimiser la santé et la sécurité** dans les foyers de soins de longue durée, tout en préservant au maximum le bien-être des résidents et des membres du personnel.

Les tendances récentes ont mis en évidence un niveau modéré à élevé de transmission communautaire de la COVID-19, ainsi qu'une hausse des éclosions de COVID-19 dans les foyers de soins de longue durée exposant les résidents à un risque accru d'hospitalisation. D'après les projections, un pic d'activité de la COVID-19 pourrait être atteint dans les semaines à venir, c'est-à-dire vers la période où l'on attend une multiplication des cas de grippe et de virus respiratoire syncytial (VRS).

Sur les conseils du médecin hygiéniste en chef, les mesures suivantes visant **le renforcement du port du masque hors éclosion** entrent en vigueur dans les foyers de soins de longue durée :

- **Exiger** que le personnel, les étudiantes et étudiants, les préposés aux services de soutien à la personne et les bénévoles portent un masque en intérieur dans les aires réservées aux résidents.
- **Recommander vivement** aux visiteurs et aux fournisseurs de soins de porter un masque en intérieur dans les aires réservées aux résidents, sauf dans la chambre d'une résidente ou d'un résident en présence de cette personne ou dans les aires communes durant la consommation d'aliments ou de boissons en compagnie d'une résidente ou d'un résident. Si une résidente ou un résident qui partage sa chambre est incommodé par l'absence de masque des personnes présentes, les foyers sont encouragés à désigner un espace dans lequel l'autre résidente ou résident peut recevoir des visiteurs sans masque.

Ces exigences seront réévaluées après le déclin de la vague actuelle de COVID-19 et de l'activité des autres virus respiratoires.

Selon les recommandations du Ministère des soins de longue durée